



Biwer, le 14 mai 2025

Le conseil communal est convoqué à la séance n°02/2025 qui aura lieu le
20 mai 2025 à 15.00 heures à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

En séance à huis clos

Ressources humaines

- 1) Nomination définitive d'un fonctionnaire communal, groupe de traitement A1

Syndicats intercommunaux

- 2) Remplacement d'un délégué au Comité du Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises (SYVICOL) - Proposition de candidats

En séance publique

Extension du campus scolaire et sportif

- 3) Présentation et accord de principe relatif au masterplan portant sur l'extension du campus scolaire et sportif (Phase 1)
- 4) Demande de modifications budgétaires – crédits supplémentaires et spéciaux
- 5) Approbation d'un compromis de vente d'une parcelle conclu entre la Commune de Biwer et les consorts HALLER

Budget et comptabilité

- 6) Approbation de l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2024
- 7) Approbation des titres de recettes
- 8) Demande de modifications budgétaires – crédits supplémentaires et spéciaux

Impôts

- 9) Fixation des taux de majoration des impôts communaux pour 2026 :
 - a) Impôt commercial
 - b) Impôts fonciers

Contrats et conventions

- 10) Approbation d'une convention « Holz vun hei » entre le SIAS et ses communes-membres
- 11) Approbation d'une convention conclue entre CREOS LUXEMBOURG SA et la Commune de Biwer relative à l'établissement d'ouvrages électriques à Boudler

Gestion des déchets

- 12) Accord de principe relatif à l'autorisation du SIGRE de consulter les bases de données de la Commune de Biver nécessaires à la gestion des cartes d'accès pour le centre de ressources

Vie associative

- 13) Allocations de subsides ordinaires et extraordinaires aux clubs et associations

Règlements communaux

- 14) Confirmation de règlements temporaires d'urgence de la circulation

Rapports et Divers

- 15) Syndicats intercommunaux – rapports des délégués

- 16) Divers*

** Pour des raisons organisationnelles et de gain de temps, il est loisible aux conseillers communaux de remettre leurs questions par écrit au bourgmestre pour le 19 mai 2025 au plus tard, conformément aux dispositions du règlement d'ordre intérieur du conseil communal.*

Pour le collège échevinal,

Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal



Marc LENTZ
Bourgmestre



Sylvie STEINMETZ
Martine BIRKEL
Echevines

